Droit II

UE 34

Enseignant(s) responsable de l'UE : Eric MONIER

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	TOU22DR2
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 0 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO22DR2 Droit 2	30	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE05** HE. 5. Identifie les implications juridiques du droit de l'assurance sur le fonctionnement du secteur touristique et actualise l'environnement juridique propre au secteur touristique
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques

Autres connaissances ou compétences prérequises

Droit 2

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Droit 2

Objectifs
L'étudiant est capable de comprendre l'organisation et la structure d'une entreprise d'assurances et de distinguer les implications du droit de l'assurance sur le fonctionnement du secteur touristique au fins d'agir plus tard comme intermédiaire en produits d'assurances applicables au secteur du voyage.
Contenu
Travail sur la loi de 2014 relative aux assurances ainsi que sur les dispositions relatives au contrôle des compagnies d'assurances d'une part et aux exigences posées en termes d'intermédiation en assurances d'autre part.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Droit 2

le support oral constitue le support didactique principal du cours,\r\n- support visuel : usage constant du support visuel mis à disposition à savoir le tableau, \r\n- style incitatif participatif pour la majeure partie du cours,\r\n- utilisation du style transmissif au niveau des concepts abordés,\r\n- utilisation du style associatif en vue d'accéder à un savoir-faire de l'étudiant dans le cadre de l'utilisation de certaines sources juridiques,\r\n- recours à la méthode déductive,\r\n- compte tenu du nombre d'étudiants, utilisation privilégiée du moyen pédagogique de l'exposé informel.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Droit 2

L'étudiant identifie les implications juridiques du droit de l'assurance sur le fonctionnement du secteur touristique et actualise l'environnement juridique propre au secteur touristique. A cette fin, il utilise dans sa pratique professionnelle les acquis du droit de l'assurance propres au secteur touristique en étant conscient de son rôle en termes d'intermédiation en assurances.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Droit 2 : Code thématique Larcier HELdB	au secrétariat	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Droit 2 : -notes de cours\r\n-sources diverses et syllabus sur le campus numérique	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé